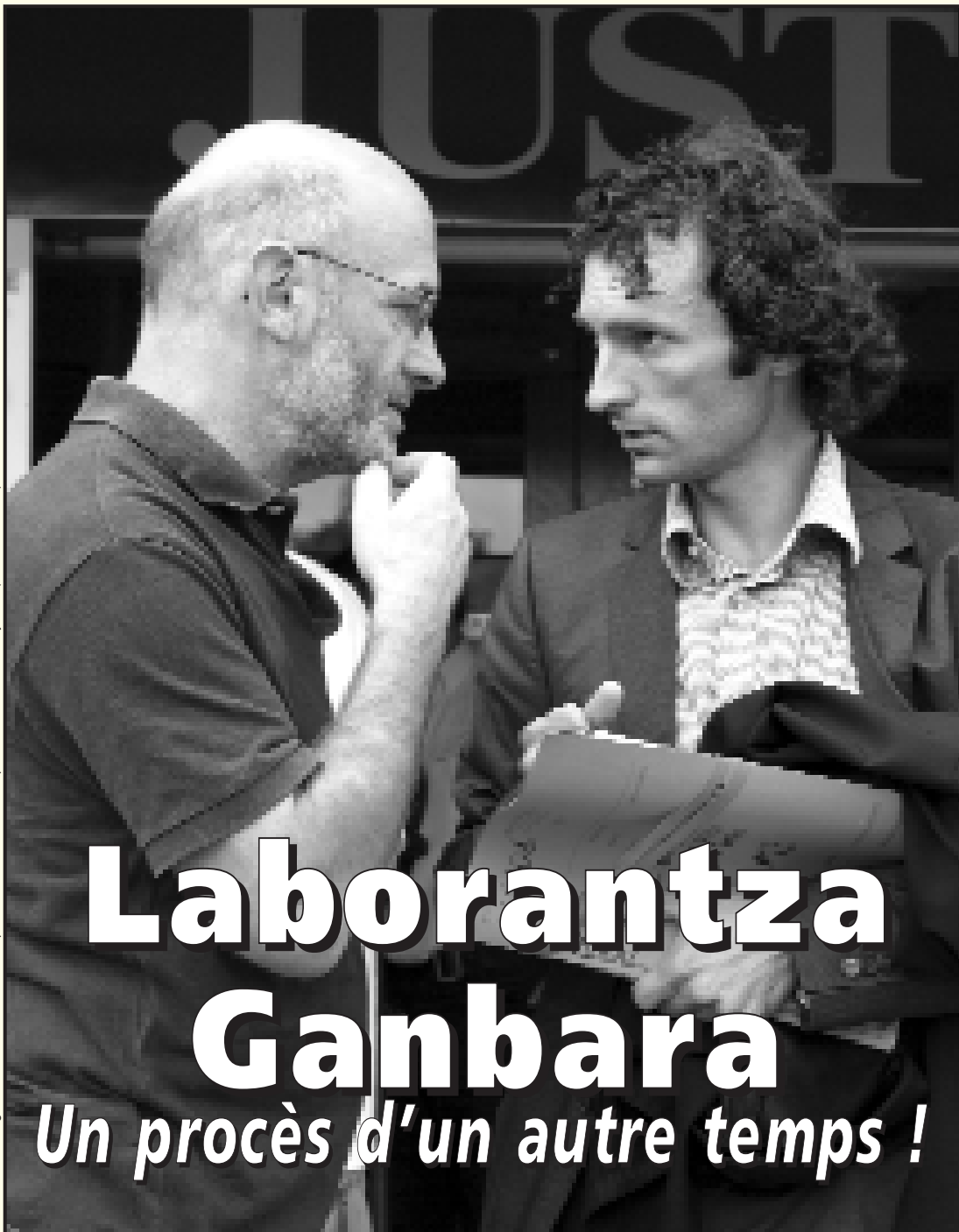


Michel Berhouchirigain avec son avocat le 18 septembre dernier devant la palais de Justice de Bayonne (Photo Ortizadar)



Laborantza Ganbara

Un procès d'un autre temps !

« EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA »

« L'agriculture du Pays Basque a les atouts pour démontrer qu'un développement agricole autre que le modèle industriel et celui de la restructuration permanente est possible. Une agriculture durable et paysanne peut faire vivre des paysans nombreux sur un territoire restreint comme le Pays Basque, en créant de la valeur ajoutée, en produisant des aliments de qualité et en respectant l'environnement ».

2. Infos en vrac

3. L'ours et le moucheron

4. Brèves Sociales

5. Eau et assainissement au cœur du débat

6 / 7. La Grande Vitesse au prix fort !

8 / 9. " Euskal Herriko Laborantza Ganbara "

10. PAC - Annecy / Amis de la Terre

13. Bil Ta Garbi, l'heure est à la prévention...

14. La Page d'ATTAC : l'économie-casino

15. Etxalde Elkarte

16. Cultures : « La vie moderne » de R. Depardon

BIMESTRIEL - 2,30 €

N° 129
NOVEMBRE / DECEMBRE 2008

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...

Le retour de l'usine de colle sur le port de Bayonne

Le fabricant autrichien de panneaux de particules Egger réorganise ses implantations en France, à Rion-des-Landes (Landes) et à Rambervillers (Vosges). Egger prévoit aussi un important investissement industriel et équipe son site landais d'une chaudière biomasse ; apprend-on en lisant *L'usine nouvelle*. On y lit aussi ceci : « *Egger réfléchit à l'implantation d'une unité de colles sur le port de Bayonne, qui produirait quelque 150 000 tonnes annuellement* ». « *Ce serait une façon de sécuriser nos approvisionnements et d'être autonomes* », confie Sophie Bourniquel. Une étude de faisabilité a été lancée. Elle devrait rendre ses conclusions d'ici la fin de l'année. Un terrain de trois hectares sur la zone de Tarnos a été repéré. Rien n'est joué. Egger devra compter avec le lobby puissant des riverains. La cohabitation entre industriels et habitants demeure.

Reno (ex Fertildour) : onze ans !

Il nous aura fallu onze ans pour obtenir que la société Reno évacue les terres contaminées radioactives de son usine. Nous avions relevé les teneurs de thorium importantes et révélé que l'arrêté préfectoral prévoyant des scaphandres pour les ouvriers et des cheminées à filtre absolu pour les riverains n'avaient jamais été pris en compte. Les études officielles avaient confirmé nos mesures mais les terres excavées avaient été stockées sur place dans le hangar à engrais. Nous avions alors dénoncé ce site de stockage illégal. Depuis mi octobre les terres ont commencé à être évacuées. Les terrains touchés encore contaminés (35 fois la radioactivité naturelle) sont recouverts car la municipalité du Boucau veut les racheter. Cette méthode, que la CRIIRAD qualifie de méthode « *crotte de chat* » reste insuffisante à nos yeux. Nous y surveillerons certes la radioactivité,

mais quel usage sera-t-il fait de ces « ex-points chauds » ? Parking, pelouses, bureaux ? Et dans cent ans, ou moins, quand tout le monde aura oublié, n'y aura-t-il pas quelqu'un pour dire que l'on pourrait creuser là pour un autre usage, plus « public » ?

Bugangue... le bras de fer se poursuit

Nous avons déjà parlé de ce projet de carrière dans un site splendide d'Aramits. L'association *Les Amis de Bugangue* se bat pour préserver le site et elle s'appuie notamment sur le fait que la route prévue pour y accéder passe sur le périmètre de protection du captage d'eau potable. Le conseil municipal a pourtant pris une délibération à l'unanimité des élus présents, donnant en location les parcelles du périmètre de sécurité.

L'association a donc interpellé le préfet arguant que le code préfectoral relatif aux périmètres de protection des sources d'Aramits prévoit notamment de conserver les chemins dans leur état sans aucune amélioration (élargissement, enrobage bitumeux etc.). Le préfet a répondu clairement en demandant au maire de retirer sa délibération.

Semeurs volontaires

Après les faucheurs volontaires, nous avons connu sur le chantier de l'A65 les planteurs volontaires. Désormais il y aura aussi les semeurs volontaires. Ces derniers s'opposent à la privatisation du vivant et veulent favoriser les échanges gratuits de semences. En semant des semences non référencées donc non autorisées, ils affrontent les multinationales des grands semenciers qui entendent mettre la main sur le marché notamment grâce aux semences hybrides qui ne peuvent se reproduire.

A contacter chez les faucheurs volontaires
4, place Lucien Grégoire 12100 Millau.
Tél : 05 65 59 14 36.

Poissons morts

Hécatombe de poissons sur le littoral aquitain. Depuis la Gironde jusqu'à Bidart, des milliers de poissons morts se sont échoués sur les plages et sur les rives des estuaires. Le championnat de pêche en mer a continué tranquillement à Hossegor où il suffisait de se baisser pour récolter le poisson. Bien tardivement, les autorités ont commencé à se bouger au bout de huit jours. Le CADE (Collectif des Associations de défense de l'Environnement) et l'association IDEAL du Boucau ont fait part de leur vive inquiétude et contrairement aux premières causes avancées (dysfonctionnement de stations d'épuration, épisode pluvieux...) ils ont avancé l'idée que la simultanéité de la mortalité sur une aussi grande zone indiquait plutôt une pollution venant de la mer (dégazages ?).

« *Même avec des moyens modernes, la science ne peut répondre en 24 heures à ce type de problème* » a dit le responsable du GEFMA (groupe d'étude de la faune marine atlantique) bien connu pour réaliser les autopsies des dauphins morts sans jamais faire connaître les résultats des analyses. Les autorités ont ensuite identifié une bactérie la *pasteurellose*. Cette bactérie incube durant 6 jours, ce qui aurait peut-être nécessité que la pêche soit surveillée. Que nenni, on a proclamé qu'elle n'était pas dangereuse pour l'homme mais qu'il ne fallait pas toucher les poissons. Le CADE et IDEAL continuent à dire que cette bactérie devait être présente dans le milieu aquatique mais qu'une pollution a affaibli les poissons entraînant une forte mortalité marine. Les causes ne sont donc toujours pas clairement identifiées.

Pas que du vent

Derrière les récentes manifestations contre les éoliennes, on trouve de drôles de personnages : un ancien dirigeant de l'industrie pharmaceutique M. Butré qui a de sacrés relais

chez les parlementaires mais aussi, sorti tout droit de son sarcophage notre ancien président Giscard d'Estaing, Marcel Boiteux et le rapporteur Marini qui occupèrent des places de choix dans le nucléaire. Pendant que ce beau monde met des bâtons dans les roues des éoliennes, d'autres pays comme l'Allemagne et le Danemark prennent une sacrée avance. La Navarre toute proche produit plus d'électricité d'origine éolienne que la France ou l'Australie.

Le coût économique de la disparition des abeilles : une étude INRA CNRS

Une étude de chercheurs français, de l'INRA et du CNRS, et allemands, permet de chiffrer la valeur de l'activité pollinisatrice des insectes, abeilles principalement, à 153 milliards d'euros en 2005 pour les principales cultures dont l'homme se nourrit.

Ce chiffre représente 9,5 % de la valeur de l'ensemble de la production alimentaire mondiale. Les résultats de cette étude sur l'évaluation économique de la vulnérabilité de l'agriculture mondiale confrontée au déclin des pollinisateurs sont publiés dans la revue *ECOLOGICAL ECONOMICS*.

Pour en savoir plus

http://www.notre-planete.info/actualites/actu_1768_pollinisation_153_milliards_euros.php

Uranium : un jour la pénurie aussi

Le pétrole s'épuise et les tenants du nucléaire nous expliquent que l'uranium c'est l'avenir. Or son prix explose en ce moment et depuis 1991 la consommation dépasse la production. On palie à cela en réutilisant l'uranium des armes nucléaires mais en 2015 ce filon sera fini et les mines devront pourvoir la demande avec un épuisement annoncé aussi.

L'ours et le moucheron

Communiqué

Arbas, le 28 août 2008.

Des années que l'Aspap le clame sur les cimes et les ondes !

« *L'ours, c'est la mort du pastoralisme* », « *L'estive, un paradis devenu un enfer* », sans ours, des Pyrénées tranquilles. Bref, tout irait bien pour l'élevage pyrénéen s'il n'y avait l'ours.

Et voilà qu'un moucheron ramène brutalement tout le monde à la réalité : la fièvre catarrhale ovine (FCO, ou maladie de la langue bleue, propagée par un moucheron) est en train de décimer les troupeaux pyrénéens. En quelques jours, la FCO a fait plus de dégâts économiques dans les Pyrénées que l'ours en 10 ans.

Et que fait l'Aspap, l'association qui prétend défendre l'élevage dans les Pyrénées ? Que dit-elle ? Que propose-t-elle ? Que demande-t-elle ? **Rien**. Pourtant, qu'un ours s'avise de toucher une brebis, et c'est une déferlante de communiqués, de courriers au Préfet, et de manifestations, parfois violentes. Et là, alors que les brebis meurent par milliers, rien !

Depuis longtemps, nous rappelons que l'ours est une des plus petites causes de mortalité de brebis en montagne : 1 % environ, soit 300 brebis, pour 30 000 mortes par an le long de la chaîne des Pyrénées. Les asticots sont bien plus prédateurs, sans parler des chutes, des chiens divagants, et des maladies.

Bien sûr, l'Aspap n'est pas responsable de l'épidémie de FCO. Toutefois, en focalisant le débat sur la question de l'ours, elle a créé un écran de fumée qui a masqué les vrais problèmes de l'agriculture de montagne.

En entraînant avec elle les responsables professionnels et politiques, elle a mobilisé des moyens humains et financiers qui auraient

été tellement plus utiles pour traiter vraiment les problèmes économiques, techniques et sanitaires de l'élevage pyrénéen.

L'épidémie de FCO est un évènement dramatique. Elle révèle tristement la piteuse mascarade de l'Aspap. Lutter vaillamment contre un ennemi prestigieux comme l'ours était certes valorisant pour son très médiatique porte-parole, alors qu'un moucheron ne saurait constituer un adversaire à sa mesure, sans doute.

Et pourtant, aujourd'hui, chacun se rend compte à quel point il a été floué :

- En premier les éleveurs, certains s'étant très sincèrement impliqués contre l'ennemi numéro 1 qu'était censé être l'ours ;
- Les élus ensuite, sommés de prendre parti pour l'homme ou pour l'ours, comme si opposer l'homme et la nature avait encore un sens ;
- Les médias également, ceux qui ont cru à la (séduisante il est vrai) fable des demoiselles d'Ariège luttant contre l'envahisseur et les écolos ;
- Le public enfin, qui découvrira, abasourdi, l'étendue du mensonge, pour autant que l'on médiatise autant les brebis mortes de la FCO que celles tuées par l'ours.

La morale de cette histoire est triste : les défenseurs du pastoralisme ne sont pas ceux que l'on croyait. Le retour de l'ours, en apportant des moyens nouveaux aux bergers, a fait beaucoup plus pour l'élevage que l'Aspap, qui a caché les vrais problèmes sans n'en résoudre aucun.

Plus dure est la chute pour les éleveurs qui n'avaient pas besoin de ça.

Saurons-nous en tirer les leçons ?

Contact presse :

Alain REYNES, Pays de l'Ours-Adet • Mobile : 06 13 59 29.

Association I.D.E.A.L

Communiqué de presse du 15/10/2008

MOUTONS, POISSONS, INFECTIONS, POLLUTIONS... MER POUCELLE ET BOUILLON DE CULTURE

L'océan vient de nous présenter une facture salée : après les 3 globicéphales morts sur les plages de Biarritz et Guéthary, ce sont des milliers de poissons qui trépassent depuis plus de trois semaines sur l'ensemble du littoral, « *sacrifiés sur l'autel de la consommation et des pollutions exponentielles* ». Les autorités se sont empressées de communiquer : « **Pêcheurs, consommateurs, baigneurs, surfeurs : vous ne risquez rien !** ».

Au moment où le développement difficilement contrôlable de la fièvre catarrhale dans les troupeaux d'ovins et de bovins — dont bien évidemment, « *nous ne risquons rien !* » — voilà que la faune aquatique est frappée à son tour par une infection microbiologique de type « *pasteurellose* » nous dit-on. Aucune information ne semble pouvoir indiquer quelle en est la cause ou l'origine.

22 ans après Tchernobyl (dont le nuage radioactif s'est arrêté à nos frontières, bien sûr), le doute reste permis. Comme l'indiquent les publications médicales, la contamination par la « *Pasteurellose vraie* » est très répandue chez les oiseaux (choléra aviaire) et chez les mammifères. L'homme peut être contaminé à la suite d'une morsure ou d'une griffure ou par muqueuse interposée. Le développement de cette infection pouvant aller jusqu'à la septicémie. Le risque est donc patent et lorsqu'on voit les pompiers manipuler ces poissons morts sans gants ou autre protection, que doit-on penser de ces soi-disant spécialistes qui jurent qu'il n'y a pas de risque pour l'homme ? Tchernobyl quand tu nous tiens !

Et les malheureux poissons, depuis trois semaines, agonisent devant nos yeux et sans autres effets que celui du constat attristé des uns ou des autres ! Au fait, où en sommes nous de ces recherches lancées tous azimut ? Plus de com' ? A quand l'information permanente ?

Il est vrai que, pour le moment, c'est la crise ! Il n'empêche que les poissons crèvent toujours.

Tout le monde feint d'ignorer que la vraie crise, la plus effroyable, est la crise écologique qui se profile et dont le rapport STERN, ancien directeur de la Banque Mondiale, annonçait il y a un an, des effets dévastateurs partout sur la planète.

Pour IDEAL, la situation nous apparaît suffisamment grave pour que ces catastrophes ne restent pas enfermées dans une simple gestion des administrations concernées.

A cela s'ajoute les diverses pollutions touchant les eaux littorales : pesticides, bactéries issues des stations d'épurations (STEP), engrais, produits pharmaceutiques, détergents et autres molécules non transformés par les STEP. Un cocktail détonnant qui agresse les organismes marins en les affaiblissant quand il ne les tue pas directement.

IDEAL redemande avec insistance la mise en place « *d'Etats généraux permanents de la mer* », tout le long du littoral aquitain, ouvert aux citoyens, pour appréhender du mieux que possible ce phénomène annonciateur de sombres perspectives.

Une toute récente étude de l'OMS observe que l'Europe est désormais le continent où le réchauffement climatique est le plus rapide et le plus sensible. Ce rapport rappelle également aux états européens d'intensifier les efforts destinés à limiter les conséquences de ce réchauffement et notamment des mesures de protection sanitaire contre les maladies transmises par les insectes.

IDEAL demande la mise en place de stations de lavage et dégazage des navires sur la côte atlantique (pourquoi pas sur le port de Bayonne) le plus rapidement possible. L'absence de ce type d'installation pousse les navires au délit de pollution. Ils n'ont pas d'endroit où aller donc ils lavent dans le Golfe de Gascogne. Cette hypocrisie ne peut plus durer. Un peu comme on dirait à un malade : « *Vous devez vous soigner mais il n'y a pas d'hôpitaux ni de médecins* ».

IDEAL se félicite de l'étude bactériologique *Adour aval* initiée par la Préfecture des Landes.

IDEAL vient d'apprendre que le SPPPI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles et des risques Estuaire de l'Adour) a été réactivé par les préfets 64 et 40 sous la présidence de la mairie d'Anglet. Bien. Il ne reste plus qu'à se mettre au travail car c'est à nous citoyens, d'assumer notre avenir.

Information Défense de l'Environnement de l'Adour et du Littoral

Chemin de Matignon — 64340 BOUCAU
Tél. : 05 59 64 23 03
64, avenue Lénine — 40220 TARNOS
Tél. : 05 59 64 28 63 et 06 99 72 39 51



Par JM. FAYE

Brèves Sociales

Laborantza Ganbara en campagne

L'association qui défend le principe d'une chambre d'agriculture au Pays Basque et va passer en procès le 29 janvier prochain, affûte ses arguments mais aussi les moyens de popularisation de son combat. Des groupes de sensibilisation ont été formés pour attirer l'attention des acteurs sociaux basques, mais également des élus locaux ou hexagonaux. Prenant au mot LASSERRE qui avait affirmé que « *le Pays Basque doit être maître de son destin* », les animateurs de Laborantza Ganbara souhaitent demander leur avis à tous ceux qui font le tissu socio-économique du Pays Basque. Et BERTHOIRIGOIN d'ajouter dernièrement : « *Si l'état veut un conflit et si telle est la voie pour obtenir quelque chose, nous allons l'assumer* ». La création d'une chambre d'agriculture ici est aussi sans doute une garantie (ou un plus) pour le développement d'une agriculture durable.

« Casse toi pov'con »

Jeudi 28 août, en fin de matinée, Hervé EON de Laval se rend en vélo à la manif contre la politique de Nicolas SARKOZY. Il porte sous sa veste un carton de dimension A4 portant la mention « *Casse-toi pov'con* ». Arrêté sur le trajet, le sieur Hervé se fait embarquer par deux flics en civil. Il sort son carton et mal lui en prend. Il sera convoqué en qualité de prévenu au tribunal de Laval pour « *avoir offensé le président de la république* » qui devait effectivement venir à Laval le 28 août. Un comité de soutien s'est constitué et manifestera devant le tribunal le jour du procès.

DATI et les magistrats

Les deux principaux syndicats de magistrats ont saisi le CSM (Conseil supérieur de la magistrature) au sujet des « *attaques* » dont ils font

l'objet de la part de le garde des sceaux. Pour eux, l'indépendance de l'autorité judiciaire n'a jamais été autant fragilisée par les pressions hiérarchiques constantes que fait peser le gouvernement au travers des parquets sur la magistrature toute entière. Cela est exprimé dans un communiqué commun de l'USM (Union Syndicale des Magistrats) et le syndicat de la magistrature (SM). Leur saisine du CSM énumère les griefs : convocation à la chancellerie pour des propos tenus lors de réquisitions, procureurs généraux poussés à « *demander* » leur mutation ou obligés de faire leur autocritique sur leurs mauvais résultats en matière de « *peines plancher* » etc. Le parquet est considéré encore plus que par le passé comme simple exécutant des injonctions de la chancellerie. L'acmé du ras-le-bol des magistrats s'est faite sentir lors de l'interrogatoire en pleine nuit de plusieurs « *parquetiers* » après le suicide d'un mineur à la prison de Metz. Sans doute là, y avait-il à voir aussi l'organisation et la finalité des structures pénitentiaires en France.

Hôpital marin d'Hendaye

L'intersyndicale CGT, CFDT, SUD s'est mobilisée il y a peu pour s'élever contre le projet de sortir l'hôpital marin de la houlette de l'Assistance Publique / Hôpitaux de Paris (AP / HP). Les syndicats ont remis au directeur de la structure une pétition signée par 375 employés (sur les 532 salariés de l'hôpital). Ils y font part de leur crainte de voir ce lieu de soin régionalisé. La direction générale parle de *mutualisation* des services techniques et administratifs, ce que les syndicats analysent en termes de « *démantèlement* », premier pas selon eux vers une privatisation du système de santé. Le directeur d'Hendaye, M. AUBIN, dit avoir « *des garanties extrêmement claires sur le maintien de l'hôpital marin au sein de l'AP / HP* ». Les

salariés veulent étendre la sensibilisation à l'ensemble de la population locale... Affaire à suivre !

Handicap... Des sous en moins !

La FNATH (association des accidentés de la vie) a dénoncé récemment dans un communiqué, le rapt organisé de l'état sur l'Agefiph (association chargée de gérer le fonds pour l'insertion des personnes handicapées) qui a vu son budget formation diminué de 50 présidences, la FNATH estime que le seul objectif de cette « *ponction* » est de venir « *pallier le déficit budgétaire de l'état* ». Il y a loin de la coupe aux lèvres, du discours électoral de Sarkozy aux réalités sur le handicap.

Hewlett-Packard condamné

Fin septembre, le conseil de prud'hommes de Vienne, en Isère, a condamné le groupe américain à payer plus de 2,3 millions d'euros à 292 ex-salariés de son site de l'Isle-d'Abeau pour licenciement abusif. L'entreprise devra payer 7000 euros de dommages et intérêts, 1000 euros pour les frais de justice à chaque salarié et 1200 euros à l'union locale CGT. En 2002, HP avait vendu son usine d'assemblage de l'Isle-d'Abeau à Sanmina. Trois ans après, l'usine fermait ses portes et mettait 517 salariés au tapis. L'avocat des plaignants accuse les 2 entreprises de « *cession frauduleuse* ». Le tribunal a jugé que le cadre du transfert maintenait Sanmina dans l'état de sous traitant dépendant de HP qui conservait la plupart des opérations. Seul HP a donc été condamné.

Regroupement syndical dans la police

Depuis quelque temps, le secrétaire général de l'UNSA police,

Quelques chiffres

- **RMI** : Allocataire seul : 447,91 euros. Deux personnes : 671,87 euros. Trois personnes : 806,24 euros. Par personne supplémentaire : +179,16 euros. Toujours pas de quoi vivre.

- **Allocation pour adulte handicapé (AAH)** : 652,59 euros par mois.

- **Complément de ressources** : 179,31 euros par mois... C'est pas Byzance non plus.

- **SMIC** : depuis le 1^{er} juillet 2008 : 1321,05 euros brut (1037,65 euros net) par mois pour 35 heures hebdo... Pas de quoi vraiment vivre ! D'autant plus que les prix avaient augmenté de 0,4 % en juin et de 3,6 % sur une année.

Henri MARTINI, discute avec le syndicat général de la police (SGP-FO) troisième en nombre d'adhérents. Les deux syndicats pourraient fusionner dans les mois à venir et rassembler près de 56 % des policiers. Ce projet est à lire avec la référence à la réforme de la représentativité syndicale et avec l'affiliation de Synergie et Alliance (syndicats réputés de droite) à la CGC. A noter aussi que ces derniers sont des soutiens de la politique sécuritaire de Nicolas Sarkozy alors que l'UNSA a une réputation plutôt marquée à gauche. Ça « *tousse* » quand même à l'UNSA qui jusque-là voyait dans Alliance et Synergie des concurrents qui « *accompagnaient* » les mesures gouvernementales comme la « *prime au mérite* » par exemple et maintenant un autre projet de fusion avec la CGC « *défrise* » plus d'un syndiqué. La recomposition syndicale propulsée par la réforme de la représentativité a vraiment des effets pervers.

Eau et assainissement au cœur du débat

Vendredi 26 septembre, au complexe Haïtz-Ondoan, s'est déroulé l'assemblée générale de l'Association de Défense des Usagers de l'Eau et de l'Assainissement Nive-Adour.

Le président Peio Saint-Esteben a tout d'abord rappelé que la compétence de l'association couvre six collectivités territoriales.

Ses représentants sont membres des Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL). Ont ensuite été abordés les points marquants qui ont émaillé la vie de ces syndicats intercommunaux.

Syndicat Mixte de l'Usine de la Nive (SMUN)

Ce syndicat alimente en eau potable environ 120 000 habitants en période normale répartis sur 7 collectivités territoriales dont Anglet et Biarritz qui consomment à elles deux près de 60 % de la production. Le contrat de délégation qui lie le SMUN à la Lyonnaise arrive à son terme fin décembre 2008. En début de cette année, lors de la réunion de la CCSPL, qui devait émettre un avis sur le futur mode de gestion, l'association a voté contre le principe de la délégation par manque d'éléments chiffrés comparatifs entre « délégation » et « régie ». De plus, le président du SMUN a fait le forcing pour que le lancement de la procédure de délégation soit voté avant les élections municipales, contrairement à ce qui avait été annoncé cette décision devant être prise par les nouveaux élus. La raison de cette précipitation était qu'il fallait être prêt pour décembre, donc ne pas « perdre » de temps. Depuis lors, le SMUN a voté une prolongation du contrat de 1 an !



SMUN - Usine de la Nive

D'autre part, l'Association dénonce le fait que, bien qu'ayant consommé en 2007 moins de 1 % (0,95 %) de la production du SMUN, Bayonne ait toujours trois délégués sur 19 au Comité Syndical, comme les syndicats URA et Sud-Landes qui chacun achète 18 % de cette même production. De plus, Bayonne qui a sa propre production d'eau potable au Laxia et à Ursuya gérée en régie municipale, assure la présidence du SMUN.

URA

Ce syndicat qui regroupe 17 communes s'achemine aussi vers un renouvellement de délégation. Lors de la CCSPL, l'association, pour les mêmes raisons qu'au SMUN, a voté contre. A la demande de nombreux élus, URA, qui a déjà la compétence assainissement collectif, serait favorable à la création d'une section assainissement individuel regroupant les syndicats S3A (Adour) et Ur Garbitze (Nive), ce qui mettrait un terme à la prolifération des syndicats, tout en permettant la mutualisation des moyens accompagnée d'une baisse possible des redevances actuelles. L'association estime que son harcèlement sur les différents tarifs actuels semble avoir marqué les esprits. Si le syndicat S3A semble impatient de réaliser cette intégration, des réticences

D'autre part, l'association estime que les montants consacrés par le SMUN à la communication sont trop importants sachant que les « clients » du syndicat sont des collectivités territoriales. Alors la pub pour qui ? Pourquoi ? Notre époque veut que la « com » soit importante ; exemple, le Conseil Général s'est payé ces derniers jours des pages entières de publicité dans le quotidien régional avec l'argent des contribuables.

Questions-débats

Comme il fallait s'y attendre de nombreuses questions ont porté sur l'assainissement individuel avec les contrôles des installations, le coût des réhabilitations et des redevances... Certains participants ont fait savoir qu'ils ne reçoivent pas le rapport du contrôle de leur installation. L'association a été en mesure de répondre à toutes les questions. Avant de partager le verre de l'amitié, annonce a été faite de la création prochaine d'un site Internet.

Contact E-Mail :

usageaunivadour@neuf.fr

Téléphone : 05 59 93 14 37



La grande vitesse au prix fort

Les résultats des premières discussions d'argent sur le financement de la LGV donnent de surprenantes réactions. On tousse très fort un peu partout...

A la région, où la part de l'Aquitaine (1,6 milliards d'euros pour l'instant) entrainera une part de 36 % : 576 millions mais on reste toujours droit dans ses bottes.

A Pau, où on demande de payer 50 millions d'euros sans être desservi.

A la CABAB, où on demande 65 millions d'euros et on partirait sur un emprunt de 50 ans. Là, Grenet, le maire de Bayonne fait très fort : il donne un accord de principe à Bordeaux et sitôt rentré au pays il pousse de hauts cris en trouvant cela inadmissible et menaçant de ne pas signer tant qu'il n'aura pas d'assurance sur l'existence d'une gare au Pays Basque nord et des tracés satisfaisants. (Ah ! il en sait donc autant que nous, pourtant on l'a entendu en conseil municipal, dire haut et fort, qu'il dinait presque toutes les semaines avec le chef du projet).

A la CABAB toujours, cinq élus font une conférence de presse pour dénoncer cette coûteuse opération. A la communauté de communes Sud Pays Basque, on déclare sans rire qu'on pensait se faire oublier mais on réclame 25,1 millions d'euros soit l'équivalent de 10 ans d'investissements sans investissements ailleurs.

Au Conseil Général, où l'on juge les sommes pharaoniques (230 millions) et où notre ancien président Lasserre affirme dans les colonnes du journal *SUD-OUEST* qu'il n'est pas question de payer sans en connaître plus sur les tracés et l'existence ou non d'une gare au Pays Basque nord (bien sûr, l'UMP Max Brisson nous ramène alors le fabuleux scoop du ministre qui promet la gare au Pays Basque... Encore une promesse qui durera le temps d'obtenir un accord, et après on refera le coup de la gare inutile...).

Par Victor Pachon

Et il faut encore s'attendre au pire : si d'aventure tout le monde payait, les premiers servis seraient Tours-Bordeaux et Bordeaux-Toulouse. Les derniers servis à la pointe sud, pourront toujours additionner les dépassements des budgets, quand leur tour viendra et que le dépassement atteindra comme la plupart du temps environ 40 %, pourront-ils compter sur la solidarité de ceux qui seront déjà servis au nord ? Quand on sait que d'ores et déjà la région Poitou-Charentes rechigne à cracher au bassin, on imagine qu'elle sera plutôt distraite au moment de passer à la caisse pour la rallonge. Ah ! vous la vouliez cette LGV ? Eh

bien voici le début de l'addition !

Au fait, nous, contribuables, c'est bien nous qui finançons la région, le département et la collectivité locale (CABAB ou communauté de communes), et même la part de l'état. Au bout du bout, c'est nous qui payons.

La CCI du bout des lèvres

Des millions de voyageurs en plus ! des marchandises multipliées par dix (jusqu'à 21 millions de tonnes par an) qu'il disait le projet. Et à la CCI, on finançait l'association de lobbying « *Urgence TGV* » et on

répétait jusqu'à l'incantation : « *Des millions de voyageurs... 21 millions de tonnes de marchandises...* »

Début octobre, la même CCI fait une conférence de presse sur la conjoncture au Pays Basque. A cette occasion elle distribue aux journalistes la note semestrielle n°4 et au chapitre transports, on apprend : attention on ouvre les guillemets :

« *Baisse de la fréquentation dans les principales gares du Pays Basque et notamment à Biarritz . Moins 10 000 voyageurs à la gare de Bayonne par rapport au même semestre de l'année dernière, moins 23 000 à Biarritz* ».

Pour les marchandises : baisse de 8,7 %. Explication fournie : cette baisse générale s'explique par une

DIVERS

Un million de micro-sources radioactives dans la nature

Pour éviter les surtensions sur les lignes et protéger les utilisateurs, France Télécom a installé des surtenseurs et parafoudres sur les répartiteurs de lignes et sur les boîtes en ligne. Depuis la fin des années 40 ces appareils contenaient des éléments radioactifs, radium 226, tritium, thorium 232, etc. Plus d'un million de ces appareils (1 à 5 cm de longueur, enveloppe en verre), ont été dispersés un peu partout jusqu'à ce qu'intervienne en 1978 une interdiction d'emploi de radioéléments pour cet usage.

Mais rien n'a alors été prévu pour récupérer et éliminer correctement ces radioéléments. Rien n'a été prévu pour alerter les agents sur les risques encourus lors de leur manipulation ou stockage. Aucune consigne n'a été donnée pour éviter que ces appareils finissent dans une poubelle. Vingt ans plus tard début du réveil. En 1997 un groupe de travail se réunit. En 1998 un médecin de prévention, préoccupé par le nombre de cancers observés, alerte

CHSCT, Direction et OPRI sur le devenir de ces appareils.

Premières mesures en 1999, France Télécom publie une note interne demandant de prévoir recensement, démontage et stockage, suivi d'une note de rappel en 2001. Notes d'une efficacité on ne peut plus limitée. Aussi en 2002 France Télécom demande à un organisme, Hémisphères, un inventaire et un plan de travail. Réponse de cet organisme : quelques secteurs ont effectué un inventaire mais il reste entre 700000 et un million d'appareils à déposer, collecter et éliminer, via l'organisme ad hoc c'est-à-dire l'Andra.

Puis, rien ne se passe jusqu'à 2008 suite aux premières interrogations syndicales, mais ce ne sont encore que de timides réactions de la direction de France Télécom.

BILAN : Près d'un million de sources radioactives sont toujours dans la nature sans qu'aient été données des instructions précises à tous ceux qui ont pu être amenés à les mani-

puler. Beaucoup de ces appareils ont sans doute été mis à la poubelle.

Et pourtant les risques ne sont pas négligeables pour ceux qui les ont transportés dans leurs poches, ou les ont tenus entre les dents, ou les ont stockés dans des lieux fréquentés. En plus de 50 ans aucune information sur les risques n'a été diffusée aux agents et aujourd'hui devant l'augmentation de cas de cancers dans leurs rangs, beaucoup se posent des questions.

Un nouveau bilan devrait être demandé à la CRIIRAD, organisme indépendant, à partir d'une enquête sur quelques départements, bilan qui devrait inclure une très large information des agents et déboucher sur des mesures impératives de dépose, collecte et élimination de ces matériaux toxiques.

Les élus CGT du CHSCT de l'Unité Intervention Auvergne périmètre Cantal, Haute Loire, Allier. Avec la collaboration d'Henri Pezerat, toxicologue et de médecins de prévention.

diminution du trafic de véhicules et des pièces détachées (morsité du marché automobile avec une répercussion sur les sites de productions espagnols (à signaler également dans le même document : « Ralentissement de la progression du trafic routier »).

Eh ! C'est bien ce que nous avons annoncé tout le long du débat public ! C'est bien ce que prévoient aussi les experts suisses à la page 12 de leur rapport. Oui mais à la CCI on ne lit pas ce qui fâche. A fond les manettes, droit vers le mur !

Contrat ferroviaire de 1,5 milliard de livres pour Alstom

LONDRES (Reuters) - La compagnie britannique *Angel Trains* a signé un accord de 1,5 milliard de livres sterling (près de 1,9 milliard d'euros) avec *Alstom* portant sur la fourniture de quatre rames de 11 voitures de type « *pendolino* » et de 62 voitures supplémentaires pour augmenter les capacités sur la *West Coast Main Line*.

Dans un communiqué publié lundi, le directeur général d'*Angel Trains*, société spécialisée dans la location de matériel ferroviaire, indique que cette commande permettra d'améliorer significativement les conditions de voyage sur cette ligne qui relie Londres à Glasgow via Birmingham, Liverpool et Manchester, dont l'opérateur est *Virgin Trains*.

Les rames seront construites dans l'usine italienne d'*Alstom* de Savigliano et doivent entrer en service d'ici à 2012.

Rappelons que le système pendulaire permet un gain de temps de l'ordre de 20 à 30 % sur les voies existantes. *Alstom* qui par ailleurs pousse vers la très grande vitesse (360 km/h) a quand même pris la précaution de prendre des parts majoritaires dans « *Fiat pendolino* » depuis que le marché de la ligne New York-Washington-Boston lui a échappé au profit de la société canadienne *Bombardier*, car incapable de répondre aux exigences US d'utilisation des voies existantes et une vitesse maxi de 220 km/h. Remarquons

également que la Grande Bretagne après avoir souscrit à la LGV sous la manche, se tourne cette fois vers un système moins coûteux et moins dévastateur.

La concertation bidon du SRIT

Le *SRIT*, cela veut dire Schéma Régional des Infrastructures de Transports. Le *CADE* (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement) y était convié le 8 octobre à Bordeaux, dans l'atelier trafic de marchandises. Une centaine de personnes ont donc écouté l'élu et l'expert (sic) de la région qui nous a passé un diaporama.

La croissance en berne pour un projet qui tablait sur 3 à 6 % de croissance : on fait comme si rien n'était. On vise toujours 21 millions de tonnes en 2020.

La diminution du trafic marchandises avec la péninsule ibérique : on fait comme si ça n'était jamais arrivé. On vise toujours 21 millions de tonnes en 2020.

L'expertise suisse qui juge l'autoroute ferroviaire non rentable et le tonnage de marchandises prévu surestimé : on ne connaît pas !

Le fiasco énorme de l'autoroute ferroviaire Perpignan-Bettanbourg (camions entiers sur les wagons) : pas un mot. On continue de choisir ce modèle plutôt que le combiné (containers).

Les trains longs capables de transporter 800 tonnes nettes et donc 10 millions de tonnes par an avec 40 trains quotidiens seulement : pas un mot !

Puis la parole a été donnée à la salle. Ceux qui ont demandé la parole ont eu droit à une intervention et basta, tout le monde à la maison. Lourd, le bilan carbone de cette concertation ! Le *CADE* voulait passer quelques diapos : veto.

Prochainement, on nous restituera les conclusions de cette réunion et celles-ci seront présentées comme étant issues de l'atelier de concertation.

Comme dirait Coluche, on nous trouve intelligents mais on continue à nous prendre pour des cons.

Emeutes en Argentine

(Article du journal Le Monde)

Des centaines de passagers, furieux de l'annulation de leur train, ont brûlé huit wagons. Ils ont jeté des pierres sur les bureaux du concessionnaire des Trains de Buenos Aires (*TBA*). Après plus d'une heure de chaos, la police, usant de gaz lacrymogènes et de balles de caoutchouc, a dispersé les manifestants qui bloquaient les voies.

Le ministre de la justice et de la sécurité, Anibal Fernandez, a affirmé qu'il s'agissait « d'un sabotage et d'une action préméditée ». Le Parti ouvrier et l'organisation *Quebracho* ont été pointés du doigt. Des membres du gouvernement voient en Pino Solanas l'auteur intellectuel des incidents, arguant que, le même jour, le cinéaste sortait son dernier film, *La Prochaine Gare*.

Ce documentaire condamne le démantèlement des chemins de fer et l'abandon des populations de l'intérieur de l'Argentine.

Le TGV critiqué

Pino Solanas dénonce comme une combine du gouvernement Kirchner le contrat signé en avril avec le groupe *Alstom* pour la construction d'un train à grande vitesse (TGV) reliant les trois principales villes du pays, Buenos Aires, Rosario et Cordoba, soit une liaison de 710 kilomètres.

L'opposition critique un projet *pharaonique* chiffré à 2,4 milliards d'euros, alors que le réseau ferroviaire et les trains de banlieue sont délabrés. Le maire de Buenos Aires, Mauricio Macri (droite), a demandé à Mme Kirchner d'annuler le projet de TGV et d'investir dans le réseau ferroviaire métropolitain.

« C'est une véritable honte. Le gouvernement cherche à salir ceux qui se battent pour la récupération du patrimoine public et les trains », a protesté Pino Solanas. Le cinéaste a été candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2007 à la tête d'un regroupement de socialistes, de syndicalistes et de figures de centre-gauche. Dans les années 1990, ses critiques virulentes contre le néolibéralisme de l'ex-président péroniste Carlos Menem lui avaient valu un procès, et il avait été blessé dans un attentat : en mai 1991, des inconnus lui avaient tiré six balles dans les jambes.

« Nous ne parvenons pas à satisfaire la demande croissante dans la zone ouest aux heures de pointe. Le service est saturé », a reconnu le porte-parole de *TBA*. En 2003, on comptait 153 millions passagers par an ; ils étaient 197 millions en 2007. Voyager en train est une interminable et dangereuse odyssée. Les wagons étant bondés, il est courant de voir des passagers suspendus dans le vide, en équilibre sur les marchepieds des trains ou sur les toits.

Des usagers se plaignent de « voyager comme du bétail ». Depuis 2005, une trentaine de wagons ont été brûlés par des voyageurs exaspérés. Le gouvernement accorde d'importantes subventions pour maintenir des tarifs bas sans investir pour améliorer les infrastructures. 82 % des Argentins qualifient de très mauvais le service, selon un sondage du quotidien *La Nación*.

Christine Legrand





EUSKAL HERRIKO
LABORANTZA
GANBARA



Intervention de Maryse Cachenaout pour Euskal Herriko Laborantza Ganbara (Chambre de Développement Agricole et Rural du Pays Basque) le 18 septembre 2008 à Bayonne.

« **E** USKAL Herriko Laborantza Ganbara a été créée en Janvier 2005 ;

bien que les statuts de l'association aient été déposés dans les règles, et enregistrés par les services de la préfecture, le préfet de l'époque avait porté plainte au cours de l'année au pénal contre Euskal Herriko Laborantza Ganbara **considérant que le nom et l'objet de l'association étaient illicites !** Pendant trois ans la police judiciaire a fait son enquête et le procureur de Bayonne a décidé de poursuivre son président Michel Berhocoirigoin qui est convoqué devant le tribunal de Bayonne en correctionnelle aujourd'hui.

Les articles de LOI auxquels se réfère l'accusation prévoient jusqu'à 15 000 euros d'amende, un

an de prison pour le président et une fermeture de l'association !

Certes, ce n'est pas la première attaque que subit Euskal Herriko Laborantza Ganbara : les communes ont été poursuivies au Tribunal Administratif pour avoir voulu aider l'association, l'administration fiscale a tenté d'empêcher Euskal Herriko Laborantza Ganbara d'éditer ses reçus fiscaux, l'accès à des financements publics est systématiquement bloqué... A chaque fois, nous nous sommes défendus de ces attaques incessantes, mais cette fois c'en est trop ! C'est pourquoi, nous sommes réunis aujourd'hui pour soutenir Euskal Herriko Laborantza Ganbara dans sa demande de report du procès.

On peut cependant se demander pourquoi en sommes nous arrivés là ?

Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est parce que l'Etat, et la Chambre d'Agriculture départementale ne nous supportent pas !

Ils ne supportent pas :

- notre revendication
- notre projet
- et que ça marche !

Pour bien comprendre comment on en est arrivé là il faut rappeler l'historique de cette revendication

Constatant que la chambre départementale ne répondait pas aux spécificités de l'agriculture du Pays Basque,

qu'elle privilégiait la production quantitative à faible valeur ajoutée, et soutenait prioritairement les structures les plus importantes en matière de droits à produire et droits à primes, retirait tout moyen d'animation de groupes de paysans, laissant place nette au conseil individuel proposé par les firmes agro-alimentaires par l'intermédiaire de leurs technico-commerciaux, **l'idée d'une chambre d'agriculture spécifique au Pays Basque était née.**

Avec beaucoup de difficultés, et grâce à la dynamique associative, les acteurs du Pays Basque tentent depuis longtemps de répondre aux véritables besoins des paysans et de la société.

C'est ainsi que ces 25 dernières années de nombreuses actions constructives ont été mises en place :

- Des filières qualité, avec les AOC Ossau Irati, Irulegi et Piment d'Espelette, le Label Rouge Agneau de Lait, la charte Idoki pour les produits fermiers...

- L'amélioration de la valeur ajoutée par la transformation à la ferme et la mise sur le marché directe, qui permet le maintien de petites exploitations avec davantage d'emplois répertoriés que dans les exploitations classiques, démarches appuyées par les associations de la fédération ARRAPITZ notamment,

Le syndicat ELB et ses membres ont pris part de façon très active dans la plupart de ces démarches ! Exprimée par le syndicat

ELB dès sa constitution en 1982, l'idée d'une Chambre d'agriculture spécifique au Pays Basque s'est traduite par une campagne en sa faveur lors des élections consulaires de 1995. Après ces élections, où ELB faisait jeu égal avec la FDSEA au niveau Pays Basque, la chambre départementale n'a pas pris la revendication en considération...

En 2001, se tiennent de nouvelles élections à la chambre d'agriculture. ELB devient majoritaire au Pays Basque, avec plus de 51 % des voix, la FDSEA étant à 45 %, mais il n'y a toujours pas de responsabilités pour ses élus. **A la même période, 113 Maires, et plus de la moitié des Conseillers Généraux et Régionaux signent une motion en faveur de la création d'une Chambre d'agriculture du Pays Basque.**

Depuis Pau est lancée l'idée d'un Service d'Utilité Agricole Territorial (S.U.A.T.). Mais avec 2 élus pour représenter ELB, et 7 pour la FDSEA, un budget ridicule et peu de compétences, cette structure est un leurre ! et ELB n'en veut pas !

En gestation depuis 2 ans au sein du Conseil de développement, l'Instance de Concertation Agricole du Pays Basque (ICAPB) est créée fin 2001. (Elle est chargée de définir et diffuser une Charte de l'agriculture, ainsi que d'émettre un avis consensuel auprès de la Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA) dans la gestion des dossiers individuels des pay-

qu'on tente de museler • ces initiatives qu'on tente

borantza Ganbara



Le 15 janvier 2005, jour de la création de l'Association **Euskal Herriko Laborantza Ganbara**

sans du Pays Basque (installations, droits à produire et à primes...). Mais l'obligation du consensus, l'absence de compétences déléguées à cette structure et l'impossibilité administrative ou le refus de certains professionnels de traiter l'ensemble des domaines ont conduit ELB à suspendre sa participation aux travaux de cette instance.

Faisant suite à la revendication d'ELB, le gouvernement donne mission à deux inspecteurs généraux d'étudier les besoins de l'agriculture du Pays Basque en matière d'institution et de maîtrise foncière. L'idée d'un SUAT « renforcé » est émise. Mais il n'aurait pas la totalité des compétences d'une chambre d'agriculture, ni l'autonomie financière représentant la quote-part Pays Basque et la représentativité issue d'élections territoriales correspondant à une véritable Chambre consulaire. Pour ELB, si l'analyse de la situa-

tion par les inspecteurs est lucide puisque les carences de la chambre départementale sont reconnues, les propositions sont loin d'être à la hauteur. C'est encore une coquille vide que l'on nous propose !

C'est ainsi qu'en parallèle, **en tout début 2004, une Assemblée Générale exceptionnelle du syndicat ELB avait entériné le processus de création d'une structure alternative.**

Un groupe de pilotage s'était mis en place pour élaborer un projet de fonctionnement opérationnel et réfléchir aux moyens de financer un tel projet.

En effet, depuis plus de dix ans, une large majorité de paysans, d'élus, de syndicats professionnels, d'acteurs socio-économiques, d'organisations culturelles, de défense des consommateurs, de protection de l'environnement... sont favorables à la

création d'une institution agricole propre au Pays Basque.

ELB continue donc dans sa volonté de mettre en place une instance « alternative » sans attendre davantage !

C'est ainsi que le 15 Janvier 2005, est créée l'Association « **EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA** » à Ainhice Monjelose.

L'agriculture du Pays Basque a les atouts pour démontrer qu'un développement agricole autre que le modèle industriel et celui de la restructuration permanente est possible. Une agriculture durable et paysanne peut faire vivre des paysans nombreux sur un territoire restreint comme le Pays Basque, en créant de la valeur ajoutée, en produisant des aliments de qualité et en respectant l'environnement. Je veux reprendre ici un tout petit extrait du rapport des inspecteurs du gouverne-

ment venus en 2004, dont je parlais précédemment et qui constataient ceci :

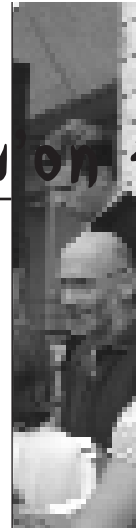
« L'attachement au pays et à la terre –traditionnel en milieu rural– trouve ici une manifestation extrêmement nette, qui produit des effets spontanés, positifs en termes d'environnement et de paysage, que l'on essaye, ailleurs, avec difficulté, de susciter par de coûteux mécanismes d'incitation ».

Alors, on peut légitimement interroger : pourquoi l'Etat attaque Euskal Herriko Laborantza Ganbara qui travaille au service de cette agriculture paysanne qui s'inscrit dans le concept universel de développement durable, économiquement efficace, socialement équitable et respectueux de l'environnement, alors même qu'il devrait l'encourager ?

L'Etat n'a donc rien de plus important à faire que d'attaquer une association qui agit en toute transparence ?

Et pour couronner le tout nous apprenons cette semaine que la Chambre d'Agriculture départementale se porte partie civile ! Elle aussi n'a sans doute rien de mieux à faire ? Encore une fois elle se trompe de cible... Mais elle ne nous étonne plus...

Quoiqu'il en soit nous nous devons de nous défendre, et de poursuivre le travail amorcé, ils veulent nous détruire, alors que nous nous ne faisons que construire un projet de développement durable que le territoire Pays Basque mérite !



...Laborantza Ganbara

PAC, ANNECY

Amis de la Terre

Depuis que la PAC (Politique Agricole Commune) existe, elle subventionne le remplacement de l'énergie humaine et de la traction animale par l'énergie fossile et les pesticides. Au-delà des subventions directes, c'est d'abord en ne facturant pas à son juste prix le pétrole indispensable à la fabrication des engrais azotés solubles que la PAC encourage le réchauffement du climat et l'épuisement des ressources de la terre au détriment des générations futures à qui nous cédonns une planète épuisée et dérégulée.

L'ENGRAIS chimique, puis l'abus de mécanisation lourde, la destruction des arbres et le gaspillage d'eau d'irrigation qu'il entraîne détruisent à leur tour les réserves humiques des sols en alourdissant encore la libération du carbone. Les plantes qu'ils font pousser sont malades et ne peuvent plus pousser sans les pesticides qui empoisonnent les sols, l'eau, l'air et notre santé. Le droit à la santé est financé par les charges sociales prélevées sur le travail paysan ou salarié dont le coût est ainsi toujours plus élevé, tandis que les revenus spéculatifs ne sont pas prélevés, que les équipements industriels et les semences certifiées dépendantes des pesticides chimiques sont subventionnées. Tant que la réparation des dégâts causés à l'environnement, à l'emploi et à la santé par cette agriculture productiviste ne sera facturée qu'aux contribuables et aux générations futures, la PAC continuera à les encourager.

Les barrières tarifaires aux frontières ont permis à l'Europe de reconquérir son autonomie alimentaire et aux paysans de gagner leur vie en continuant à entretenir le territoire

européen. Au nom de quelle justice pouvons-nous aujourd'hui exiger des pays du Sud qu'ils ne fassent pas ce que nous avons fait avec raison. La suppression du protectionnisme agricole est une catastrophe pour la souveraineté alimentaire, pour l'emploi et pour l'environnement. En Europe, le pastoralisme a été le premier sacrifié sur l'autel de la liberté du commerce : la disparition des parcours et de l'herbe a entraîné les incendies, la friche et les montagnes de déjections des élevages hors sols qui empoisonnent nos sols, nos rivières et nos côtes, ainsi que notre dépendance totale aux importations de soja. Le remboursement de la dette inique que nous avons imposé aux pays du Sud les contraint à abandonner leurs cultures vivrières pour alimenter notre voracité excessive en protéines animales et maintenant celle de nos bagnoles. Les délocalisations qui atteignent aussi massivement les productions maraîchères, fruitières et viticoles augmentent les transports et leur cortège de dégâts environnementaux.

Les subventions aux exportations ont encouragé pendant un demi-siècle les agriculteurs européens à produire toujours plus, avec toujours plus d'intrants chimiques, au détriment de l'emploi, de la santé et de l'environnement en Europe et des agricultures du Sud qu'elles ont détruites. Leur remplacement par des soutiens directs n'a rien changé : les productions les plus subventionnées sont toujours les plus gourmandes en intrants chimiques. 80 % des ces soutiens directs vont toujours au 20 % d'agrimanagers les plus riches alors que seuls des paysans nombreux pourraient nourrir sainement la population en entretenant correctement le territoire et l'environnement. Le montant de la PAC est équivalent au chiffre d'affaire de l'industrie phytosanitaire dont les bénéfices augmentent chaque jour alors que toutes les minutes un paysan européen quitte la terre pour le chômage : les contribuables européens savent-ils qu'au



lieu d'aider les paysans, la PAC qu'ils financent subventionne l'industrie pétrochimique qui les empoisonne ?

Le président actuel de la France et de l'Union Européenne annonce le retour de la préférence communautaire non pas en revenant aux protections aux frontières garanties de la souveraineté alimentaire, mais grâce aux normes *sanitaires* et *environnementales*. Ce nouveau subterfuge ne trompe personne, ces normes sortent tout droit du Codex Alimentarius soumis à tous les caprices des multinationales. Au prétexte de santé et d'environnement, elles ne servent qu'à sécuriser les approvisionnements de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution, en condamnant les productions paysannes, artisanales, de qualité traditionnelle ou biologique et les petits paysans qui ne peuvent pas financer les installations industrielles qu'elles exigent. Ainsi, les charcuteries et fromages fermiers, les petits abattoirs de proximité, les marchés de plein vent ou à la ferme, les semences paysannes, les soins des plantes et des animaux avec des plantes ou des produits naturels, le pastoralisme et les transhumances... sont *hors normes* et peu à peu interdits pendant que l'abus de désinfectants, engrais, pesticides, vaccins et *médicaments* chimiques, les OGM et autres semences manipulées pour interdire aux paysans de ressemer leur récolte et les obliger à utiliser toujours plus d'intrants, les usines à production de « *soja sur pattes* » baptisées élevages, les contrats soumettant les paysans

aux marges arrières des centrales d'achats..., tous *sécurisés* par ces nouvelles normes, sont encouragés.

D'autres, l'Italie en tête, voudraient sauver les paysans européens grâce aux productions de qualité et aux Dénominations d'Origine Contrôlée : très bonne idée si c'est d'abord pour développer les marchés de proximité. Mais à quoi bon si le seul but est de conquérir de nouveaux marchés à l'exportation en se soumettant aux normes qui interdisent les pratiques saines et traditionnelles qui font la qualité gustative, sanitaire et environnementale de nos productions de terroirs ?

La PAC prétend même *aider* les paysans des nouveaux pays entrants de l'est européen à respecter ces normes qui éliminent 80 % d'entre eux. Les paysans n'ont pas besoin de subventions pour acheter la corde qui servira à les pendre, ils ont besoin qu'on respecte leurs droits collectifs d'accès à la terre, à l'eau, aux soins naturels des plantes et des animaux, de ressemer et d'échanger leurs semences, de mettre en œuvre et de perfectionner leurs savoir faire traditionnels. Ils ont besoin de marchés locaux protégés du dumping inacceptable de pays qui ne supportent pas les mêmes garanties environnementales, sociales ou culturelles. Ils ont besoin de rémunération des services qu'ils rendent à l'environnement, à l'entretien du territoire, à l'emploi et à la santé, en commençant par le pastoralisme et l'élevage à l'herbe, les zones de montagne ou à handicap naturel et les agricultures biologiques et paysannes. Pour garder une paysannerie nombreuse garante d'une occupation et d'un entretien harmonieux de l'environnement, ces rémunérations doivent être plafonnées par actif. Les paysans pourront alors réparer les dommages qu'ils créeraient s'ils continuaient à user abusivement d'intrants chimiques et de pratiques nuisibles à l'environnement, à la santé ou à l'emploi.

Taxe poids lourds

Le principe passe et trépasse...

France Nature Environnement (FNE)

(Fédération des associations
de protection de la nature
et de l'environnement)

Communiqué de presse
du jeudi 16 octobre 2008

AL'OCCASION de l'examen de l'article 10 du projet de loi « Grenelle I » de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, l'Assemblée nationale vient de voter la création d'une taxe poids lourds. Déception de FNE.

La création de cette taxe, à la suite d'un amendement n°2058 du Gouvernement devait correspondre à un engagement du Grenelle de l'environnement qui prévoyait la création d'une « éco-redevance kilométrique pour les poids lourds sur le réseau routier non concédé » qui devait être mise en place en 2010.

Le principe passe... Michel Dubroemel, responsable Transports de FNE déclare : « Pour la forme, le principe de la taxe poids lourds pour laquelle nous militons depuis plusieurs années et qui constitue l'un des grands acquis du Grenelle est enfin voté. Malheureusement ce principe trépasse sous le poids des exceptions et des aménagements ! Nous sommes déçus par ce recul sur un acquis essentiel du Grenelle de l'environnement. Dans sa rédaction actuelle, ce texte vide de son contenu la mesure sur la taxe poids lourds ».

Des exceptions en pagaille

Une taxe... éventuelle. L'éco redevance « pourra » être prélevée en 2011, soit un an plus tard que ce prévoit le Grenelle.

La route paye la route ! L'amendement adopté prévoit que le produit de la taxe ira au final... à la route et pas aux modes de transports alternatifs.

Quel accompagnement ?

L'amendement adopté prévoit que « l'État étudiera des mesures à destination des transporteurs permettant d'accompagner la mise en œuvre de la taxe et de prendre en compte son impact sur les entreprises ». Il est à craindre que ces mesures ne privent la taxe de tout intérêt environnemental.

Des aménagements trop importants. L'amendement adopté prévoit que « Par exception, des aménagements de la taxe, qu'ils soient tarifaires ou portant sur la définition du réseau taxable, seront prévus aux fins d'éviter un impact économique excessif sur les différents territoires au regard des considérations d'éloignement de ces territoires de l'espace européen et de disponibilité des modes de transport alternatifs à la route. »

En clair : le taux de la taxe pourra être très bas et pourra même ne pas concerner tout le réseau routier non concédé, à commencer par la Bretagne.

Attention de plus à d'éventuels accords. Arnaud Gossement, porte parole de FNE, ajoute : « Non seulement, le principe de la taxe poids lourds croule sous les exceptions mais il est aussi à craindre que la création de cette taxe ne cache un accord entre les transporteurs routiers et le Gouvernement. Nous serons particulièrement vigilants à ce qu'aucun deal secret ne soit possible, notamment en ce qui concerne une autorisation de circulation des camions de plus de 40 tonnes ».

FNE demande une modification de ce texte dans la suite des débats parlementaires.

SANTÉ

La moitié des jeunes espagnols ont un sperme de mauvaise qualité

Des facteurs environnementaux mis en cause

PLUS de la moitié des jeunes espagnols ont un sperme de mauvaise qualité, selon les critères de l'OMS, et auront plus de difficultés à avoir des enfants, d'après une étude espagnole présentée jeudi. Selon cette étude réalisée sur des échantillons de sperme de 1 239 jeunes espagnols âgés de 18 à 30 ans, « on peut parler d'une sous-fécondité ou qualité séminale anormale pour 57,8% des jeunes espagnols », indique dans un communiqué l'Institut Marques de Barcelone, spécialisé dans les traitements contre la stérilité, qui a réalisé l'étude. Ces jeunes auront « probablement plus de problèmes » de fécondité, mais cela ne signifie pas forcément qu'ils ne pourront pas avoir d'enfants, a expliqué à l'AFP le professeur Juan Alvarez, co-signataire de l'étude publiée dans une revue médicale spécialisée, Andrologia. Le professeur Alvarez a souligné qu'il n'existait pas à sa connaissance d'étude comparative au niveau européen.

L'étude montre aussi « d'importantes disparités géographiques dans la qualité séminale en Espagne », avec « les niveaux les plus importants d'oligospermie (quantité anormalement faible de spermatozoïdes dans le sperme) dans les régions les plus industrialisées ». « Les altérations dans la concentration du sperme pourraient remonter à la période embryonnaire (avant la naissance des individus en question) et être dues, dans les zones très industrialisées, à l'exposition de l'embryon à des perturbateurs endocriniens à travers le cordon ombilical », explique l'Institut.

« Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques qui agissent dans l'organisme comme des hormones féminines » et tendent à « s'accumuler dans l'organisme dans les graisses comme le lait maternel », explique l'Institut. Ces substances, dont 550 d'utilisation habituelle, répertoriées par l'Union européenne, sont « très résistantes à la biodégradation et sont présents dans notre alimentation », indique encore l'Institut Marques (d'après AFP).

Voir l'étude :
Geographical differences in semen quality in a population of young healthy volunteers from the different regions of Spain M. Lopez-Teijo, M. Elbaile & J. G. Alvarez. Andrologia 40, 318-328. octobre 2008.

Étude disponible à la page <http://www3.interscience.wiley.com/journal/121406862/abstract>

ORTZADAR

Erosion des abonnements

Avec une légère érosion (6 % environ) des abonnements, la revue Ortzadar reste encore dans le coup. Elle continue à couvrir ses frais et même économiser un petit fond pour parer à une défaillance de matériel ou éventuel procès.

Cependant cette légère érosion, due à un pouvoir d'achat en berne et un certain découragement de certain(e)s risque, si elle se poursuit de mettre en danger la revue portée par une quinzaine de bénévoles.

Déjà nationalement, des revues pourtant plus solides qu'Ortzadar sont en difficulté.

Aussi, si vous pensez que la présence d'ORTZADAR mérite de perdurer, nous vous invitons à ré adhérer et à faire adhérer.

L'heure est à la prévention dans le Syndicat Bil Ta Garbi

LE CADE a assisté à la commission consultative du Syndicat *Bil Ta Garbi* qui s'est tenu fin août. En attendant de pouvoir traiter lui-même ses déchets, le syndicat *Bil Ta Garbi* fait son possible pour d'abord saturer les exutoires départementaux et augmenter les flux recyclables, avant de diriger les déchets vers le centre de Lapouyade. En effet le tonnage d'ordures ménagères résiduelles continue de baisser (-1,9 % entre 2006 et 2007). Entre 2002 et 2007, le gisement des ordures ménagères résiduelles collectées est passé de 84 600 tonnes à 77 401 tonnes. Soit une baisse de 7 200 tonnes ou 8,5 %. Cette baisse est le fruit de la politique du syndicat qui prône la réduction à la source et la valorisation des déchets. Pour mener à bien cette politique un poste de chargé de mission pour la réduction et la valorisation des déchets a été créé. De plus le syndicat a recruté et formé 7 ambassadeurs de tri (ADT) afin d'organiser des opérations de communication de proximité (porte à porte pour information, suivi des tournées pour contrôle qualité, intervention pédagogique dans les écoles, animation de stands lors de manifestations, etc.). En 2009 il est prévu d'agrandir ce réseau d'ambassadeurs de tri (7 à 8 ADT + 1 coordinateur) afin de travailler sur le territoire de la CABAB et d'Hendaye.

Depuis 2006, le syndicat a mis en œuvre :

- Une campagne de compostage individuel : fin 2007, l'ensemble du territoire était couvert par l'opération et 8 000 composteurs distribués soit 15 % de l'habitat individuel équipé.
- Un logo prévention ;
- L'opération « *Basco Berri* » les ver-

res réutilisables, 32 événements couverts ;

- L'animation d'un site internet : www.biltagarbi.fr ;

- La collecte et la valorisation des films agricoles ;

- L'opération autocollant STOP PUB ; l'objectif est de toucher 5 % des foyers en 2007 puis 15 % d'ici 2010 ;

- L'opération « *C'est décidé, je mets au verre* » (campagne de presse, conférence de presse, spot radio etc.) l'objectif étant d'augmenter les performances de tri de 30 % d'ici 2012 et d'arriver à environ 40 kg/h/a ;

- D'autres actions sont prévues en 2008, comme un partenariat avec l'association *Emmaüs* sur la récupération d'objets sur les déchetteries de Lahonce et de Villefranque. L'embauche d'ambassadeurs de tri etc.

Concernant les déchetteries, une filière *Déchets de soins des Ménages* (DSM) a été mise en place. Les particuliers apportent le collecteur plein à la déchetterie et repartent avec un vide. C'est un service totalement gratuit.

Le CADE ne peut que se réjouir de toutes ces initiatives, car pour nous le pire est le traitement des ordures en mélange (poubelle noire). Nous savons qu'une étude a été demandée concernant le traitement des fermentescibles. Nous formulons l'espoir que ce projet se réalise afin d'arriver à détourner à la source tous les fermentescibles pour enfin obtenir un terreau respectueux de l'environnement et non pas des normes.

Gisèle Mougnois

Économie verte = plus d'emplois

UNE économie « verte » ne détruit pas les emplois. Elle en crée même beaucoup. C'est l'organisation internationale du travail (OIT) qui le dit, dans son rapport « *Emplois verts* ». Le but du rapport était d'évaluer, à l'horizon 2030, les bénéfices d'une nouvelle transformation de l'économie et de la société d'aussi grande ampleur que la première transformation suscitée par la révolution industrielle. Résultat : ces emplois verts se chiffrent par milliers. Plus question donc d'opposer croissance et environnement. Par exemple « le marché mondial des produits de services environnementaux » pourrait passer de 1370 milliards de dollars à l'heure actuelle à 2740 milliards de dollars d'ici à 2020. Ou encore, les investissements dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments pourraient générer 2 à 3,5 millions d'emplois verts supplémentaires seulement en Europe et aux USA. Sans compter les investissements dans les énergies renouvelables qui généreraient 20 millions d'emplois. Seul bémol, les biocarburants, sujets à caution.

Vélot revient

SANCTIONNÉ pour avoir exprimé ses opinions sur les SOGM, ce chercheur avait été privé de ses contrats et son unité de recherche non reconduite. Une grosse mobilisation et 50 000 signatures a réussi à repousser la sanction. Revoilà Vélot et son équipe.

Tchernobyl

Une filière écoulait des objets radioactifs de la zone interdite

DANS la revue « *Le Dniepr* » de l'association des « *Enfants de Tchernobyl* », on peut lire que le service de sécurité ukrainien a démantelé un groupe qui revendait des objets de la zone interdite au marché noir. Ferrailles, bois contaminés sont donc sortis de la zone et ont été fondus ou brûlés. Des pièces automobiles ont repris du service, il était aussi question de sortir un hélicoptère pour décorer un café « *tendance* ». Évidemment dans ce groupe on retrouve des membres du service de sécurité nucléaire de la zone.



Biocarburants et nanotechnologies

Marchandiser jusqu'au dernier fétu de paille

Manipulations génétiques extrêmes et «économie du sucre» dans l'ère post-pétrolière

Du 10 au 12 octobre, s'est tenu à Hong Kong le plus grand rassemblement mondial à ce jour, de chercheurs en biologie synthétique, cette biologie des manipulations génétiques extrêmes. A côté de ces braves scientifiques qui veulent recréer la vie à partir de rien, on retrouve aussi de nombreux partenaires industriels et financiers comme BP, Chevron, Shell, Virgin Fuels, DuPont, Microsoft, Cargill et Archer Daniels Midland. Comme toujours, l'industrie et les scientifiques foncent sans le moindre contrôle citoyen, mais en nous promettant monts et merveilles

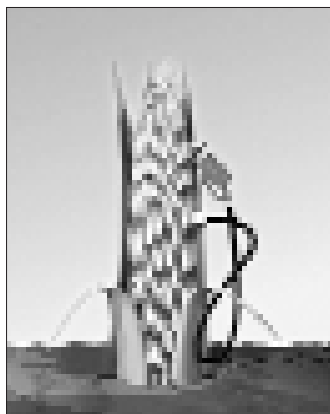
Les Amis de la Terre ont tenu à traduire le rapport de l'ETC Group pour informer un large public sur les enjeux réels. (pour en savoir plus sur ce groupe, voir : www.etc-group.org)

PICK OIL, explosion du prix des carburants et crise climatique entretiennent l'enthousiasme des entreprises pour une « révolution basée sur le génie génétique », que certains n'hésitent pas à décrire comme une transformation profonde de la production de nourriture, d'énergie, de matériaux, de la médecine et de bien d'autres domaines. Les partisans de la convergence des nouvelles technologies nous promettent un futur post-pétrole plus vert, plus propre où la production de composants économiques importants ne dépendra plus des énergies fossiles, mais de plateformes technologiques alimentées par le sucre des plantes. Cela peut paraître

suave et propre, mais la prétendue « économie du sucre » va encore accélérer l'emprise des grandes entreprises sur tout ce qui touche aux plantes, ainsi que la destruction à grande échelle de la biodiversité.

La future économie de la biomasse se basera sur les manipulations génétiques extrêmes - un ensemble de technologies qui sont encore en développement : séquençage rapide et bon marché des gènes, éléments biologiques fonctionnant à la demande, manipulation et conception de génomes, fabrication de matériaux et de systèmes d'exploitation nanotechnologiques. Le dénominateur commun à toutes ces technologies — biotechnologies, nanotechnologies et biologie synthétique — est que toutes utilisent la manipulation d'organismes vivants à l'échelle nanométrique.

Cette convergence des technologies entraîne aussi une convergence de la puissance des multinationales. Ces nouvelles technologies du génie génétique attirent des milliards de dollars d'investissement de la part de géants de l'industrie de l'énergie, de la chimie ou de l'agroalimentaire, comme DuPont, BP, Shell, Chevron, Cargill, notamment.



Nouveau rapport

Comment les agrocarburants détruisent l'Amérique latine

LES Amis de la Terre International, plus grande fédération écologiste mondiale, publie le rapport « Alimenter la destruction en Amérique latine » (1) sur l'impact réel des agrocarburants sur ce continent. Basé sur des études menées dans 7 pays, il met en évidence l'aggravation des conflits fonciers, l'éviction des populations pauvres, les conditions de travail désastreuses et l'augmentation de la déforestation liées au développement des agrocarburants. Les agrocarburants bénéficient aux multinationales, investisseurs, spéculateurs et grands propriétaires terriens, mais pas aux populations locales. La cause principale est l'exportation d'agrocarburants vers l'Europe et les Etats-Unis : pour stopper la destruction, l'Union européenne doit rejeter tout objectif contraignant d'incorporation dans les transports.

Le rapport Alimenter la destruction en Amérique latine montre que l'explosion des plantations d'agrocarburants dans les 7 pays étudiés (2) se fait par des monocultures intensives, qui nécessitent de grandes quantités de terres, de produits chimiques et d'eau. Elles poussent les autres types d'agriculture vers les forêts et les savanes, aggravant la déforestation et la destruction de la biodiversité.

Lucia Ortiz, des Amis de la Terre Brésil, explique : « Les conditions de travail sont extrêmement faibles, parfois proches de l'esclavage. Le travail forcé des enfants existe dans plusieurs pays. En outre, les superficies de terres exigées par les agrocarburants entraînent des déplacements forcés de communautés locales, avec des conflits sur le droit à la terre dans tous les pays étudiés, aggravés par la spéculation

foncière et l'usage de la violence dans certains cas ».

Adrian Bebb, des Amis de la Terre Europe, ajoute : « Les gouvernements introduisent des dispositions extrêmement favorables à l'agrobusiness (exemptions fiscales, droits de propriété, infrastructures). L'absence de planification de l'usage des terres et l'opacité dans le secteur nourrissent la corruption et les conflits d'intérêts, les gouvernements fermant souvent les yeux face à des activités illégales des producteurs et des propriétaires. Les principaux bénéficiaires sont les gros producteurs, traders et investisseurs, aux dépens des populations locales et de l'environnement ».

Sébastien Godinot, coordinateur des campagnes aux Amis de la Terre France, conclut : « Le rapport met en évidence que les agrocarburants menacent le modèle d'agriculture familiale indispensable dans ces pays pour la production vivrière. L'Union européenne est une des causes majeures de cette catastrophe (avec les Etats-Unis) : elle doit stopper ses importations d'agrocarburants venant des pays du Sud. Pour répondre à ses enjeux climatiques et énergétiques, elle doit lutter contre la surconsommation de carburants plutôt que d'aggraver les inégalités et les destructions dans d'autres régions du monde. Nous lançons début octobre avec le CCFD et Oxfam une campagne dans ce sens, ciblant la Présidence française de l'Union européenne ».

(1) Le rapport est disponible sur : <http://www.foei.org/en/publications/pdfs/biofuels-fuelling-destruction-latinamerica>.

(2) Brésil, Argentine, Uruguay, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Salvador.



A l'économie-casino, rien ne va plus !

Il y a un an Dominique Plihon, économiste d'Attac tenait à Bayonne une conférence sur la crise financière. La crise des subprimes expulsait alors des milliers d'américains de leur maison. Cette dérive du crédit hypothécaire américain était la face émergée d'un système patiemment mis au point avec l'accord de nos gouvernements depuis plus de 20 ans : ils ont déréglementé les uns après les autres les mécanismes de régulation de la circulation des capitaux à l'échelle mondiale, européenne et nationale. Ce système ne pouvait qu'aboutir à une crise non seulement financière mais aussi économique, sociale et environnementale.

Mais à présent que les jeux sont faits et que plus rien ne va plus, les pyromanes se reconvertissent en pompiers !

Pendant la campagne présidentielle N.Sarkozy déclarait : « Les ménages français sont aujourd'hui les moins endettés d'Europe. Or, une économie qui ne s'endette pas suffisamment, c'est une économie qui ne croit pas en l'avenir, qui doute de ses atouts, qui a peur du lendemain. C'est pour cette raison que je souhaite développer le crédit hypothécaire pour les ménages. » Les banques françaises ont donc été légitimées à renforcer leur spéculation, et à jouer à la roulette la vie des ménages les plus pauvres dans la grande économie casino appelée de leurs vœux par les néolibéraux ; elles ont racheté des créances hypothécaires pourries sur le marché américain, y compris avec les économies déposées en toute confiance par les Français sur leurs comptes bancaires.

En septembre à Toulon, N.Sarkozy annonce qu'« il faudra bien se poser des questions qui fâchent, comme celle des paradis

fiscaux » On s'étonne dans ce cas qu'il ne renonce pas à faire ratifier le traité de Lisbonne rejeté par les Irlandais, traité copie conforme du TCE rejeté par les Français en 2005 et dont l'article I-4 sacralise « la libre circulation des capitaux » comme « liberté fondamentale » de l'Union Européenne.

On hésite entre fou rire et colère lorsqu'on sait que le président du comité de pilotage financier (Eurogroup) de l'UE n'est autre que le Premier ministre du Luxembourg, plus gros Paradis Fiscal européen !

Les Etats-Unis puis les pays européens renflouent à coup de milliards des pans entiers du secteur bancaire, eux qui nous ont ressassé, relayés par les media de la pensée unique néolibérale, que le marché s'autorégulait et que seuls des « archaïques » comme nous prônaient encore les vertus d'un Etat régulateur ...

Enfin, Nicolas Sarkozy veut une refondation du système financier international sous l'égide des pays les plus libéraux (G8 notamment) ; on confierait donc le soin de fermer le casino aux Etats croupiers qui depuis 20 ans ont organisé la dérégulation de tous les flux de capitaux aux niveaux national, régional et mondial...

Dans cet étrange casino, qui perd gagne !

On comprend mieux le soi-disant revirement idéologique des tenants du néolibéralisme lorsqu'on réalise que, dans ce plan de sauvetage de l'économie casino et des ses joueurs fous, c'est à qui perd gagne !

Il ne s'agit pas de fermer le casino mais de le sauver, en renflouant les caisses des joueurs avec l'argent public pris dans les poches des contribuables qui, eux, n'ont pas joué !

Pour en finir avec le jeu de la spéculation

ATTAC propose le principe du spéculateur payeur : les Etats doivent créer un fonds spécial de crise,

alimenté par une imposition à taux progressif des revenus financiers.

Attac refuse la socialisation des pertes et la privatisation des profits : la spéculation de l'économie casino a fait « sauter la banque » ? Profitons-en !

Nos dirigeants volent au secours de certains organismes financiers tellement importants que leur faillite provoquerait des réactions en chaîne économiques et sociales. Mais comme le dit Susan George, présidente d'honneur d'Attac, les Etats doivent reconnaître « qu'une banque qui est *too big to fail* (trop grande pour faire faillite) est aussi trop grande pour rester aux mains du secteur privé ! »



Or, les récentes « nationalisations » dans le secteur bancaire n'ont pas pour but de le réformer, mais seulement de sauver de la faillite certaines banques pour les privatiser à nouveau dès que possible ; comble du cynisme, N. Sarkozy poursuit ses projets de privatisation de la Banque Postale ainsi que celle des Livrets A.

Attac demande la mise en place d'un pôle bancaire public solide, soustrait à l'obligation de concurrence imposé par nos gouvernements via les directives européennes ; son but ne sera pas le profit des actionnaires mais des investissements socialement et écologiquement utiles.

Sortir du néolibéralisme nécessite de mettre fin à la mobilité internationale des capitaux et de « désarmer les marchés financiers » : c'est sur ce double impératif qu'Attac est née il

y a dix ans. Réformer le système financier suppose de créer un cadre institutionnel nouveau, sous les auspices des Nations Unies, et non du G8.

Attac demande à l'échelle mondiale une taxe sur toute forme de transfert financier ; cela permettra de réduire la spéculation et les marchés à très court terme ; il faut interdire tous les fonds purement spéculatifs (hedge funds) souvent basés dans des Paradis Fiscaux.

La campagne pour les européennes de juin 2009 : Une occasion à saisir !

Ce programme d'Attac peut déjà être mis en œuvre en Union Européenne : cela suppose en revanche la révision profonde des traités existants et l'abandon du traité de Lisbonne. Non plus « la concurrence libre et non faussée » mais la protection sociale et les services publics. Non plus un encouragement aveugle au productivisme, socialement et écologiquement désastreux mais une économie au service des hommes et respectueuse de l'environnement. Non plus « la libre circulation des capitaux » mais un rapport capital-travail rééquilibré en faveur des travailleurs.

Bien des partis représentés au Parlement européen feignent la stupeur en découvrant une crise financière permise par des dérégulations qu'ils ont souvent cautionnées par leur vote ; le citoyen devra ne pas s'en tenir à leur conversion tardivement proclamée à la régulation ; il devra demander des assurances quant à leurs réelles intentions vis-à-vis de la Banque Centrale Européenne, actuellement dégagee de tout contrôle démocratique, ou de l'avenir des Paradis Fiscaux européens. Faute de quoi, tout discours visant à en finir avec la spéculation restera un grand bluff.

Attac Pays Basque

(Association pour la taxation des transactions financières et l'aide aux citoyens)
Site : <http://www.local.attac.org/paysbasque>

ETXALDE ELKARTEA



Nous connaissons tous dans notre entourage des jeunes et des moins jeunes qui peinent à trouver un logement tant la spéculation immobilière est forte au pays basque. L'initiative d'Etxalde Elkarte nous a semblé une piste extrêmement intéressante pour s'attaquer à ce problème. C'est pourquoi nous leur avons demandé de se présenter.

NÉE de l'ambiance du moment, en 2006 nous avons pris conscience qu'il fallait absolument démarrer une action (une réaction ?) pour construire un outil à partir d'un nouvel angle de vue. Une association ne peut distribuer son patrimoine entre ses adhérents il est donc impartageable. Nous souhaitons passer de la valeur de propriété à la valeur d'usage comme autrefois dans l'Étxe.

Les 18 membres fondateurs, tels que présentés sur notre site www.etxalde.org, sont essentiellement des membres de Hemen & Herrikoa, ou proches, imprégnés de l'urgence d'un nouvel outil à construire sur le thème de l'immobilier. Ils ont été rejoints depuis par une trentaine de personnes.

Nous souhaitons lutter contre la spéculation en constituant un patrimoine immobilier pérenne et de le «geler» afin de loger dans les meilleures conditions possibles les habitants du territoire sur du long terme.

L'association fonctionne essentiellement par les adhésions (versement de cotisation en une ou plusieurs fois), les dons et grandement par le bénévolat. La particularité de l'association est que l'adhésion est versée une fois pour toute, comme un « droit d'entrée », permettant ensuite de

participer au fonctionnement des groupes de travail et d'être informé. Nos adhérents sont issus de toutes les couches de la population mais habitent plutôt sur le Labourd, ils ont de 16 à 84 ans et ont l'intime conviction qu'il nous faut commencer maintenant car le chemin sera long.

Notre démarche est proche de la SCI d'Euskaldun Gazteria (ou du GFA) les outils sont différents les objectifs identiques. Il est extrêmement intéressant de voir des jeunes s'organiser sur le sujet, c'est un excellent exemple, même si à mon avis l'outil juridique n'est pas le plus adapté. En effet, même si le porteur de part de la SCI aujourd'hui n'attend pas de « retour sur investissement », quand sera-t-il à la génération suivante ? Le bien immobilier remis à neuf, l'emprunt remboursé, la valeur de la part aura considérablement augmenté, les tentations peuvent être fortes (les besoins aussi...).

L'immobilier en Pays Basque nord est au bord de l'implosion, les jeunes sont dans l'incapacité à se loger et l'on commence à voir des couples et des gens âgés dans la même situation. La situation économique actuelle et la crise financière n'arrangent rien. En grande partie, les logements construits ne semblent pas adaptés à la demande (logements chers ou pas adaptés à l'usage donc cher dans le temps). Les agriculteurs ont de plus en plus de mal à avoir accès à la terre, phénomène aggravant, leurs revenus diminuent, ils sont pris dans un étau. La seule chose qui se construit tous les jours c'est la frustration et l'exclusion.

Nous payons aujourd'hui le prix d'une politique qui ne crédibilise la réussite sociale que par le fait d'être propriétaire (même si on ne peut pas manger à la fin du mois), d'une politique d'urbanisation non respectueuse de l'espace agricole privilégiant les lotissements à l'habitat collectif qui lui est jugé peu valorisant. Nous avons besoin d'une vraie volonté politique et des moyens associés, sans compter d'une prise de conscience d'une partie de la population qui fait d'un CU une affaire personnelle (voir les municipales). Une vraie politique foncière ne fera pas plaisir à tout le monde, il faudra une énorme capacité d'explication et un grand courage.

Nos acquisitions sont financées par l'emprunt en totalité. Nos fonds propres ne servent qu'à couvrir les besoins de trésorerie des opérations immobilières. En effet nous finançons sur 30 ans avec des évolutions de loyer faible, donc avec une rentabilité limitée au terme de l'emprunt (au final une opération rapporte 3 à 4000 euros au bout de 30 ans !), il nous faut donc assumer les 10 ou 15 premières années de trésorerie négative c'est pour cela que nous avons besoin de l'argent de nos membres et de donateurs.

A ce jour nous avons acheté un immeuble avec 3 appartements qui sont loués et un immeuble avec un commerce et nous aménageons entièrement 3 appartements le tout sur Mauléon.

Nous avons prévu de proposer aux municipalités qui le souhaitent une formule de construction et gestion de petits collectifs afin de permettre de garder les jeunes et de n'impacter que faiblement les surfaces disponibles en évitant les lotissements. Les éléments limitant de notre action sont le prix du foncier mais aussi le

coût de l'argent. La hausse des taux d'intérêt nous affecte tout autant que la spéculation sur le foncier. Nous ne cherchons pas à être « compétitifs » lors de l'achat de l'immeuble. A ce moment là, nous sommes dans le prix du marché (nous visons un loyer conventionné chaque fois que possible) ce n'est qu'au bout de quelques années que le niveau de nos loyers sera « décroché ». Malheureusement et compte tenu de nos moyens nous ne prétendons pas résoudre tous les problèmes instantanément. Nous sommes toujours en recherche de nouveaux adhérents ou de donateurs pour augmenter nos fonds sociaux et faire levier lors d'achat de nouveaux immeubles. Nous avons absolument besoin de recruter et notre site offrira bientôt la possibilité de don ou d'adhésion en ligne.

ETXALDE ELKARTEA

Route d'Halsou 64480 – Larresoro
Tél : 06 23 16 45 30
Email : contact@etxalde.org
<http://www.etxalde.org>



Acquisition réalisée en Février 2008 :
3 appartements, 1 local commercial et 4 garages, Rue Victor Hugo à Mauléon.

LA VIE MODERNE

UN FILM DE RAYMOND DEPARDON

Le film de Raymond Depardon est le troisième volet de sa trilogie sur le monde paysan. Depardon est fils de paysan ; il a quitté la ferme familiale très jeune, poussé par sa curiosité du monde et sa passion de l'image. Une origine sociale souvent difficile à assumer, tout à la fois honte et orgueil d'appartenir au clan des « bou-seux ». Une filmographie qui vient peut être exorciser la trahison originelle... Le regard du cinéaste témoigne en tous cas d'un attachement profond à ses racines paysannes.

Pour réaliser son œuvre, pendant dix ans Raymond Depardon a rencontré des paysans de régions montagneuses, les Cévennes, la Lozère, la Haute Loire. Des contrées où la terre est dure à travailler et n'autorise ni l'agriculture intensive, ni l'installation de stations de sports d'hiver. Pas de faux semblant, l'objectif était clair et à chaque rencontre il s'est présenté avec sa caméra ou son appareil photo. Mais l'amitié des paysans ne se gagne pas si facilement et il a fallu au cinéaste bien du temps et de la persévérance pour être admis dans leur cuisine.

Le film commence par un long travelling sur une petite route étroite et sinueuse qui mène à une ferme isolée, au hameau du Villaret. Là où vivent Marcel et Raymond Privat, deux frères célibataires.

Alain, leur neveu a repris la ferme et vient de se marier avec Cécile, une étrangère au pays. La cohabitation avec les anciens s'annonce difficile... Conflit de génération ou conflit masqué de pouvoir ? Plus loin, Raymond Depardon rencontre Germaine et Marcel Chalaye, au petit

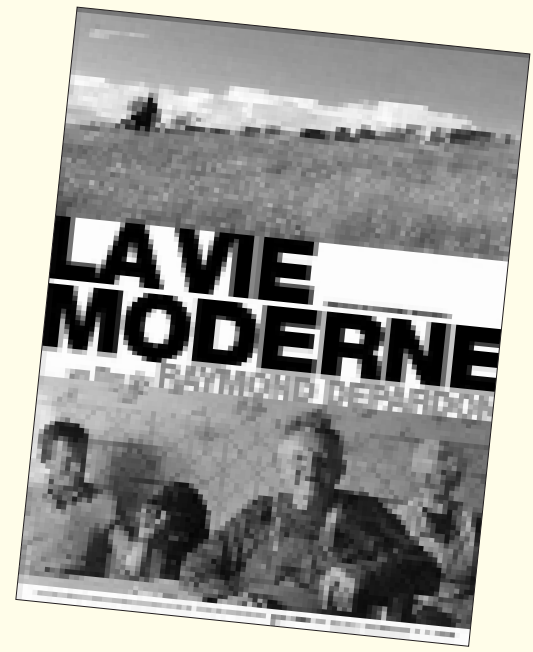
déjeuner, à 6 heures du matin, juste avant la traite des bêtes. Puis c'est le tour de jeunes paysans qui peinent à prendre la relève et s'installer. A tous, Raymond Depardon offre son écoute respectueuse et discrète, pose quelques questions sur la vie, le moral, le travail, et laisse se déployer dans le temps. La caméra est centrée sur les personnages et ne s'attarde guère sur leur environnement. Pas de leçon politique, ni d'analyse sociologique, encore moins de folklore...

Car pour Raymond Depardon, ce film est un film sur la parole et pas sur le travail. Paradoxe étonnant, car chez ces paysans plutôt taiseux le propos est rare. Leur vérité cependant, surgit au détour d'un silence, d'une inflexion, d'une mimique, d'un geste qui expriment la passion du métier, l'amour de la terre et des bêtes, le désarroi devant la vieillesse et les forces qui déclinent, les terres qui retournent à la friche faute de relève.

Quelques lueurs d'espoir, des enfants prêts à suivre la trace du père, des jeunes qui ne renoncent pas à leur rêve de s'installer malgré les obstacles.

La vie moderne, un titre bien singulier quand tout laisse entrevoir un monde qui se meurt... Et pourtant, ces paysans ont exprimé toute leur vie une exigence forte, que le monde en temps de crise, va devoir reconnaître et appliquer pour préserver l'avenir, celle du respect de la nature et de la terre.

Dans ce film bouleversant, Depardon a su révéler la beauté des paysages et rendre justice à un monde si souvent méconnu et parfois méprisé.



arc • en • ciel
Ortzadar
Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Abonnement à ORTZADAR
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€

NOM, Prénom

Adresse

CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0711 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page : José-Antonio AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne